

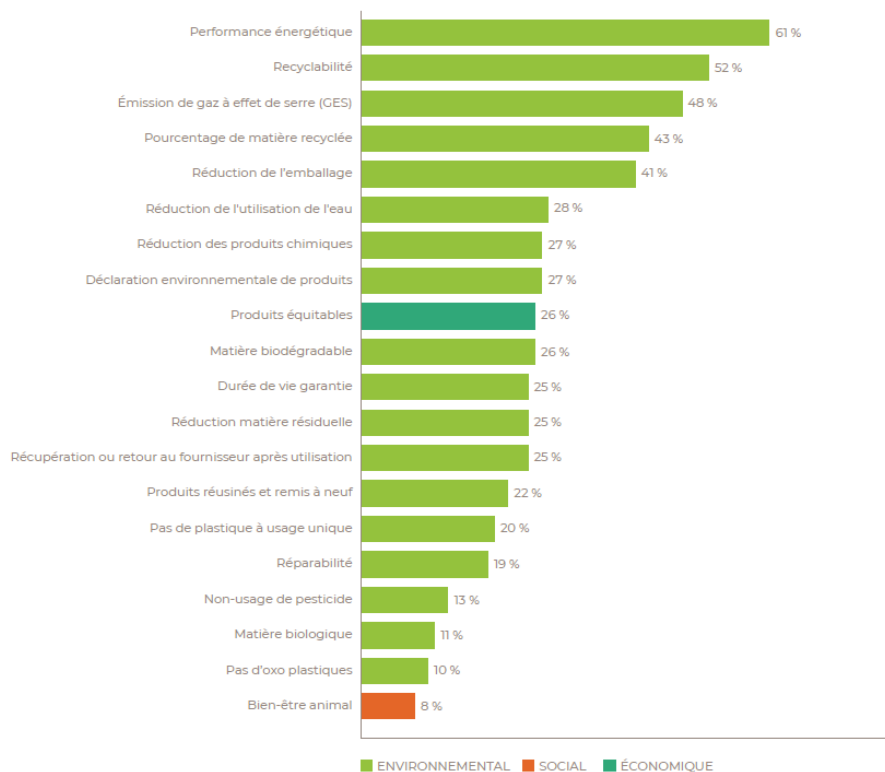
## Baromètre de l'achat responsable 2020 : quels sont les produits et pratiques d'affaires écoresponsables les plus attendus par les grands acheteurs?

Par Julie Perron, responsable des communications,  
Centre québécois de développement durable

Au cours des dernières années, nous avons publié plusieurs articles sur les pratiques d'approvisionnement de grands acheteurs du Québec et d'ailleurs. L'objectif étant de mettre en lumière des cas concrets illustrant une tendance lourde : les grandes entreprises sont de plus en plus nombreuses à intégrer des critères de développement durable dans le choix de leurs produits et de leurs fournisseurs. Voilà que le [3<sup>e</sup> Baromètre de l'achat responsable](#) de l'Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR) apporte un nouvel éclairage du marché où 142 organisations canadiennes ont été sondé, dont 63 % proviennent du Québec.

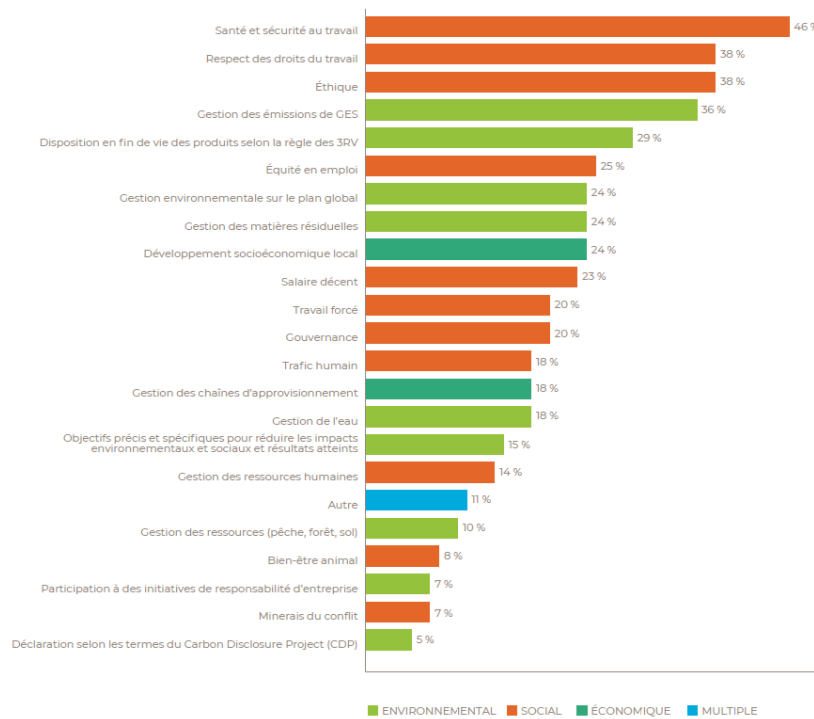
Un premier signal important est que les enjeux environnementaux sont prépondérants en ce qui concerne les critères d'achat responsable appliqués aux produits et services. En effet, les cinq premiers critères de performance de durabilité des produits et services les plus souvent inclus dans les politiques d'achat responsable des répondants ont été les performances énergétiques (61 %), suivi par la recyclabilité (52 %), les émissions de gaz à effet de serre (GES) (48 %), le pourcentage de matière recyclée utilisée dans la fabrication des produits (43 %) et la réduction de l'emballage (41 %). Notons que les certifications influencent grandement les achats des répondants. Tout comme en 2016, les certifications Energy Star, Forest Stewardship Council (FSC) et Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) sont les plus prisées dans la sélection de produits et services effectuée par les répondants. L'échantillon d'organisations choisies pour répondre au questionnaire du Baromètre corrobore la tendance que de plus en plus les grands acheteurs exigent des produits et services qui minimisent leur impact sur l'environnement.

FIGURE 14 Critères/exigences - performance ou attributs de durabilité produits et services (n=102)



Il n'y a pas que les caractéristiques de durabilité des produits qui sont prépondérantes dans les politiques d'achat des répondants, les pratiques de développement durable des fournisseurs comptent aussi dans leur choix. De fait, le Baromètre relate que près de 53 % des répondants utilisent des critères sociaux dans leurs pratiques de sélection des fournisseurs. Les critères sociaux les plus empruntés sont ceux reliés à la santé et sécurité au travail (46 %), le respect des droits du travail (38 %), l'éthique de l'entreprise (38 %), la gestion des GES (36 %) et la disposition en fin de vie des produits selon la règle des 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation) (29 %).

FIGURE 16 Critères/exigences - performance ou caractéristiques de durabilité des fournisseurs (n=84)



Un autre signal important, illustrant l'importance accordée à ces nouvelles pratiques d'affaires, est que les pratiques de ces grands acheteurs en 2020 sont mieux documentées à l'interne par rapport à 2016. En effet, en 2016, 53 % des répondants étaient en mesure d'identifier la part du volume d'achats responsables, alors qu'en 2020, ce sont 57 % des répondants, soit une légère hausse de 4 %. De plus, l'étude met en lumière que la part d'achats dite responsable n'est pas limitée à seulement quelques produits : 17 % des répondants affirment consacrer plus de 40 % de leur volume d'achat en produits et services (d'usage courant et stratégiques) satisfaisant leurs critères d'achat responsable.

Autre nouvelle intéressante, 26 % des organisations sondées tiennent compte des [Objectifs de développement durable des Nations Unies](#) à l'horizon 2030 pour orienter leur stratégie d'achat responsable. Ces objectifs, fixés en 2015, sont de plus en plus employés comme l'idéal à atteindre auprès des grandes entreprises.

Dans l'ensemble, le Baromètre nous envoie des signaux de plus sur l'importance de ces nouvelles attentes en développement durable des grands acheteurs du Québec et d'ailleurs au Canada. Il montre une progression de l'engagement des différents acteurs autour de l'achat responsable dans un contexte plus exigeant, notamment en raison de la pandémie de COVID-19. Pour les entreprises, offrir des produits écoresponsables et adopter des pratiques d'affaires écoresponsables constitue un avantage concurrentiel et un levier de positionnement stratégique sur les marchés leur permettant de demeurer compétitives. Les signaux récents liés à l'importance d'une relance verte de l'économie, autant de la part du gouvernement du Québec, que de celle du gouvernement fédéral, laissent entrevoir un élargissement des pratiques d'achat responsable dans la gestion des organismes publiques. Pourquoi ne pas commencer maintenant à adapter vos pratiques en vue de saisir les opportunités lorsqu'elles se présenteront?